



COMMUNE

DE

DRINCHAM

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE

DU

25 NOVEMBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Luc Waymel, maire.

Les tarifs municipaux ont été adoptés pour l'année 2020

- Concession cinquantenaire au cimetière, le m2	72 €
- Urne funéraire	800 €
- Repas à la restauration scolaire	2,45 €
- Location salle polyvalente	300 €

Les primes au personnel titulaire ont été reconduites pour 2019.

Le Conseil municipal autorise l'encaissement d'un trop versé à EDF, pour un montant de 100,56 €.

La commune sollicite la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la déclaration de désordre sur les immeubles de quatre administrés.

Sur son enveloppe petits travaux de voirie la commune prévoit la commande de trois camions de cailloux pour réempier les voies rurales ainsi que le curage de plusieurs tronçons le long des voies Speel Straete, Sper Straete et Boom Straete. Les voies Speel Straete et Meersche Straete seront prioritairement inscrites au programme d'investissement voirie de la CCHF.

Le Conseil municipal prend connaissance des rapports d'activités de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre et de Noréade.

La commune sollicitera auprès de la CCHF l'activation du fonds de concours pour des dépenses de fonctionnement éligibles à hauteur d'environ 25 000 €. Le fonds de concours est fixé à 50% de ce montant soit environ 12 500 €.

Concernant la CCHF, le Plan local d'Urbanisme Intercommunal n'a pas reçu l'avis favorable des services de l'Etat. Un nouveau projet est à l'étude et sera ensuite proposé à l'avis des communes et de la population lors de l'enquête publique.

Les travaux d'installation de la fibre sont terminés le long des voiries. Il reste l'étape du raccordement aux habitations. Chacun pourra ensuite solliciter un opérateur pour souscrire un abonnement. La Mairie dispose de documents d'informations à ce sujet.

Le point est fait sur les travaux relatifs au cheminement piétonnier. Les travaux sur l'eau pluviale sont terminés. La prochaine opération est l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que l'installation de l'éclairage public à réaliser par le SIECF, avant la partie voirie à réaliser par la CCHF.

ENEDIS sera à nouveau contacté pour l'élagage d'un arbre qui risque d'endommager la ligne électrique et pour redresser un support de ligne qui penche de plus en plus le long du Speer Straete.

La rencontre intergénérationnelle entre Club des Aînés et enfants de l'École aura lieu le jeudi 19 décembre 17 h. Une distribution de friandises sera assurée auprès des élèves.

La cérémonie des vœux de la Municipalité est fixée au dimanche 5 janvier 2020 à 11 h. Elle sera précédée d'une remise de médaille.